

## Léhon

## 1 700 000 € HT pour la création de 17 bassins de rétention

Le conseil municipal a délibéré sur deux transactions foncières et conventions de rétention, l'un se situe au Champ-Brunet (S 16) et l'autre au Champ-Cocheril (S 14). Pour le premier, le conseil municipal a validé l'acquisition de terrain avec M. et Mme Jan pour la construction d'un bassin de rétention. Une convention de servitudes sera signée ainsi qu'une autorisation de passage de canalisation avec le couple Jan et les conjoints Lucas. Aucun frais ne sera mis à la charge des propriétaires du fait des travaux et des formalités liées à la convention concernant le bassin S 14 au Champ-Cocheril, le conseil

municipal accepte l'acquisition (avec prise en charge des frais relatifs à la transaction) d'une parcelle d'environ 1 200 m<sup>2</sup> à 1 € le m<sup>2</sup> sur un terrain appartenant à M. et Mme Foustel, à noter que le prix estimé par les Domaines donne 0,50 € du mètre carré.

Léo Carabeux, maire, a souligné : « Les deux bassins S 14 et S 16 sont inscrits dans notre plan d'assainissement d'eau pluviale accepté le 19 février 2008 par les services de l'Etat. Plan qui prévoit la réalisation de 17 bassins pour un montant estimé à 1 700 000 € HT. Le bassin S 14 était situé sur la parcelle 14 appartenant

à la famille Delaporte, cette parcelle est constructible. Après entretien avec la famille Delaporte qui se trouvait pénalisée d'environ 1 500 m<sup>2</sup> constructibles et du coût d'achat plus élevé par la commune, des négociations ont été menées avec les riverains et c'est finalement la proposition que vous venez d'entériner qui se révèle être la meilleure pour tout le monde. La réalisation de ce bassin permettra aux propriétaires de ce secteur ayant des terrains constructibles d'obtenir les certificats d'urbanisation les concernant ».

## La chanson brésilienne a fait vibrer l'abbaye



L'artiste d'origine brésilienne Mariana Caetano donnait vendredi soir un concert à l'abbaye de Léhon.

Chantant et jouant elle-même de l'accordéon et des percussions, la brésilienne Mariana Caetano était entourée vendredi soir d'Alban Schafer, à la guitare, Ronan Maguet, aux percussions, et Guillaume Le Guern, à la clarinette. Le cadre majestueux du réfectoire de l'abbaye a accueilli une centaine de spectateurs. Prochaine étape de Mariana Caetano qui suit le fil de la Rance : à Saint-Domineuc au centre nautique le 21 juillet.

## Le tarif de la cantine augmentera en septembre

Le conseil municipal a validé l'augmentation d'environ 3 % les tarifs de la restauration scolaire, une accentuation surtout sensible pour le personnel communal et les repas adultes. Voici les tarifs 2009-2010 : enfants de

Léhon et Trévilan, 3,06 € (2,97 € en 2008-2009) ; enfants hors commune, 4,80 € (4,66 € en 2008-2009) ; personnel communal, 4,80 € (3,15 € en 2008-2009) et adultes, 4,80 € (4,56 € en 2008-2009).

## La commune aura son site Internet en fin d'année



Corinne Salmon-Gauthier, adjointe à la communication, a présenté au conseil municipal le site Internet de la commune qui sera opérationnel d'ici la fin de l'année. L'adjointe a détaillé toutes les rubriques thématiques du site qui aideront les futurs utilisateurs.

## Lanvallay

## Les rameurs cotissois à l'honneur aux joutes nautiques

Samedi, le maire Jean-Yves Delarochéaulion et son conseil municipal ont invité les rameurs cotissois qui ont remporté la première place pour la deuxième année consécutive des joutes nautiques de Dinan organisées par le club Kiwanis.

Parmi les invités leur sponsor, Benoît Quéré, gérant du Super U de Lanvallay n'a pas caché sa satisfaction : « Vous pouvez compter sur mon soutien l'année prochaine ! ». De son côté, le maire a précisé que : « Nous fêtons cette victoire entre nous mais la remise de coupe officielle aura lieu à la salle des fêtes de Lanvallay courant septembre par les Kiwanis ». Rappelons que pour atteindre la première marche du podium, l'équipe de Lanvallay a dû se confronter face à une vingtaine d'équipes.



C'est une grande fierté pour les jouteurs cotissois qui comme en 2008 ont gravi la première place du podium.

## Trébedan

## Journée de travaux aux vestiaires de football



Autour du nouveau président Eddy Pauthonnier, une dizaine de bénévoles s'est relayée samedi pour effectuer des travaux aux vestiaires du stade.

Une journée travaux était organisée samedi à l'initiative de l'AS Trébedan aux vestiaires du stade de football. Une dizaine de bénévoles a nettoyé les lieux, placé des étagères, décapé la façade, effectué du rangement et donné un coup de peinture à

l'intérieur. La peinture ayant été financée par la commune. Les entraînements de football des deux équipes reprendront fin juillet. Le club a un projet d'achat de ballons et d'une traicuse à peinture.

## Saint-Méloir-des-Bois

## ■ Collecte des ordures ménagères

Mardi 21 juillet. Collecte en agglomération et en campagne.

## ■ Grillades du club des aînés

Jeudi 23 juillet, 12 h, aux Aulnays-Jean. Journée organisée par le club des aînés méloriens. Tarif : 16,50 €, adhérents ; 21,50 €, non adhérents.

## Plorec-sur-Arguenon

## Le feu d'artifice a ressemblé la foule



Beau succès vendredi soir pour le feu d'artifice des comités des fêtes de Plorec et Pléven, tiré sur le pont du Bois-Bily. Les spectateurs étaient nombreux au rendez-vous annuel et ont été ravis.

## Pleudihen-sur-Rance

## L'entreprise Sylvéco s'implante sur la commune

Michel Vaspart a annoncé l'arrivée sur la commune de Sylvéco, société nouvellement créée. Sylvéco est une plateforme de revalorisation du bois et s'installera à l'ancien emplacement de la Française de palettes. Son activité, la transformation de bois d'élagage en copeaux destinés aux chaudières

à bois, nécessitant l'usage d'un pont-bascule, le conseil municipal a décidé de le lui céder pour l'euro symbolique

Il s'agit là d'un échange de bons procédés : un coup de pouce pour cette entreprise qui démarre contre un fier service rendu à la commune.

## Le projet de lotissement est relancé grâce au Pass foncier

Un an après la validation par le conseil municipal du découpage et du plan d'aménagement présenté par la société Acanthe, le projet de lotissement vient de refaire surface. Constatant que d'autres opérations du même type fonctionnaient bien en Ille-et-Vilaine grâce au Pass foncier, le promoteur se propose de rendre éligible 20 lots minimum sur un total de 38, c'est-à-dire de vendre ces parcelles à un prix inférieur ou égal à 40 000 €. Le conseil municipal a donc décidé de réévaluer ses besoins auprès

de la CODI.

De dix dossiers votés le 4 juin en même temps que l'adoption du dispositif, ce sont vingt qui ont été demandés jeudi dernier. Rappelons (voir article du 9 juin) que peuvent bénéficier du Pass-foncier les ménages primo-accédants qui disposent de ressources inférieures aux plafonds PSLA (Prêt social location accession). La décision d'octroi est prise par le CIL (Comité Interprofessionnel du logement). Un bail à construction (d'une durée de 18 à 25 ans) est signé

En effet, c'est à ses frais que Sylvéco démontera ce pont-bascule qui n'était plus utilisé. De surcroît, il devenait urgent de s'en débarrasser pour pouvoir reboucher le trou qui jouxte le logement social de la gare, condition pour sa réhabilitation par CODI Habitat.

à profit du ménage futur accédant, ainsi qu'une promesse de cession du foncier au terme de ce bail. De plus, le bénéficiaire du dispositif se verra appliquer un taux de TVA à 5,5 % pour tous ses travaux.

L'aide de la collectivité territoriale, quant à elle, sera de 3 000 € à 4 000 € en fonction du quotient familial (dont 1 000 € versés par la commune). 20 000 € devront donc être inscrits au budget 2010.

## Travaux d'électricité de septembre à décembre

En conseil jeudi dernier, Jean Reungoat, adjoint, a présenté le programme d'éclairage public 2009, proposé après concertation avec le Syndicat d'électricité des Côtes-d'Armor. Les travaux débuteront en septembre, pour un coût global de 25 500 €, dont 15 300 € à la charge de la commune et 10 200 € à celle du SDE (Service départementale d'électricité).

Des points d'éclairage complémentaires seront mis en place dans les villages suivants : un à l'entrée de la Magdelaine en venant de Miniac ; deux vers les nouvelles habitations de Cains, au croisement avec la D29 ; un à la Chapelle-Mordreuc, vers les

premières maisons non loin du site de la fête du Blé ; un à l'entrée de la Gravelle côté bourg ; un à l'intérieur de la Ville-Abel ; un au carrefour de la Hel-luaise où un abri de bus et une aire pour poubelles sont prévus. Pour le village du Breil, il s'agira d'un équipement ex nihilo et 6 à 7 points d'éclairage seront installés en circonférence pour 13 000 €, le plus gros poste de ce programme. Deux demandes ne pourront être satisfaites cette année pour des raisons techniques (présence d'une ligne à haute tension à l'entrée de la Ville-Abel vers le carrefour de la Croix-Fermale) ou financières (coût trop élevé à la Ville-Piron).

Les futurs 6<sup>e</sup> recevront une aide à la rentrée

Le conseil a voté la reconduction du dispositif Ti'Pass avec quelques changements.

L'analyse de l'opération sur l'année 2008 ayant fait ressortir une moyenne d'utilisation entre 50 € et 60 €, il a été décidé de passer des 70 € destinés uniquement aux élèves de 6<sup>e</sup> à un chèque de 50 € pour les 6<sup>e</sup> et un autre de 30 € pour les 5<sup>e</sup>.

Les associations ayant signé une convention l'an dernier avec la mairie étaient le club de football, le club de judo et la section danse de la RJA, la commune assurant l'avance de trésorerie.

## Les Champs-Géraux

## Champs Gé Rock : la billetterie est ouverte

L'association Au cœur des Champs qui organise le festival des Champs-Gé Rock du 15 août prochain ouvre sa billetterie.

Quatre points de vente sont mis à disposition des festivaliers, le bistrot des champs aux Champs-Géraux (02 96 27 57 25), le bar un R de famille à Tressaint (02 96 85 24 08), le bar le Sympatic de Dinan (02 96 39 11 52) et le bar chez Peter à Plesder (02 99 69 44 78). Les billets sont au tarif de 8 € (10 € sur le site), festival gratuit pour les personnes handicapées. Le festival aura lieu dans la commune, proche de la salle des fêtes.

De nombreux groupes locaux sont au programme, entrepotes, Original Breakdown, Job, Gasp'N Gus, Herberda, Gateway et Vintage, tout un



Les bénévoles de Au cœur des Champs préparent le festival du 15 août, une belle journée musicale en prévision.

panel de musiques différentes qui devrait satisfaire tout le monde. Le

festival est organisé au profit de la recherche en cardiologie du fœtus.

## Plouasne

## Une hydroguide prévient des dangers du barrage



Clémentine Bourge, (2<sup>e</sup> à gauche) sera hydroguide ERDF cet été, pour prévenir les touristes des dangers potentiels liés aux variations d'eau près du barrage de Rophémel.

L'été, avec l'affluence des touristes, pêcheurs, baigneurs... et amateurs de sport d'eau, il est important d'expliquer le fonctionnement d'un barrage et de rappeler en permanence les règles de prudence. Clémentine Bourge a été formée par ERDF pour être hydroguide. Elle sillonnait les cours d'eau de la région équipés d'installations hydroélectriques (la Sélune, l'Orne et la Rance), dont le barrage de Rophémel.

Son rôle est de sensibiliser les personnes qui fréquentent les rivières, aux risques de variations de niveau d'eau, en parcourant les berges et en

intervenant sur des lieux de villégiature : campings, centre de vacances, clubs et associations de sport d'eau... Même par beau temps, le fonctionnement des barrages et centrales hydroélectriques peut occasionner des lâchers d'eau.

L'augmentation des débits qui en résulte peut mettre en danger les personnes qui s'aventurent au milieu du lit d'une rivière : courants forts, submersion d'îlots et rochers isolés. Il convient de toujours rester sur les berges des rivières et de respecter les panneaux jaunes indiquant les dangers.